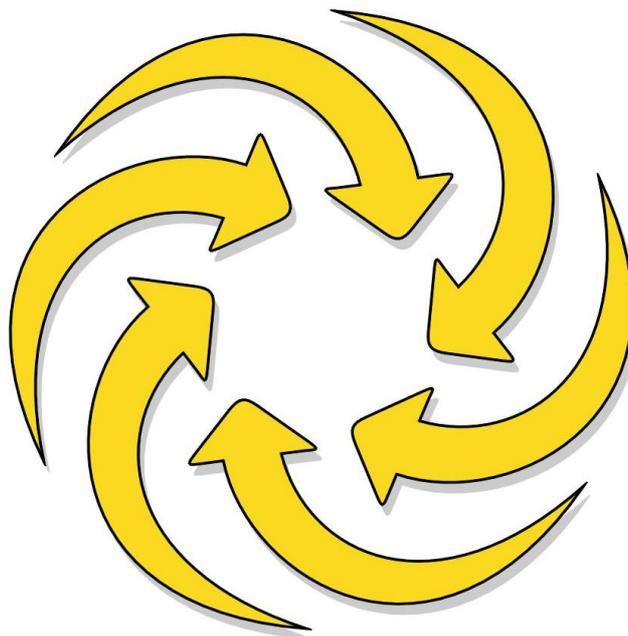




Manuel INSTALLATEUR



ATHIS 2TH

V1.03

Z.I. de SAINT-EVARZEC - B.P. 666
29552 QUIMPER CEDEX 9
Tél. 33 (0)2 98 94 67 00 - Fax 33 (0)2 98 94 69 11
web : www.tuffigo.com - e-mail : contact@tuffigo.com

la solution d'avance

TUFFIGO





Avertissements importants

Les informations décrites dans ce document doivent être lues et vérifiées avant d'utiliser l'appareil et régulièrement pendant son utilisation.

Les appareils de régulation TUFFIGO sont conçus pour une utilisation dans les bâtiments d'élevage hors sol ou dans les serres d'horticulture. Ils sont conformes avec le marquage CE dans la catégorie des « appareils domestiques et industries légères ».

La mise en service doit se dérouler en quatre temps :

1. L'installateur doit fixer l'appareil, câbler les liaisons de puissance et de signal ainsi que la ou les sorties de surveillance, conformément aux prescriptions de montage.
2. L'installateur doit paramétrer l'appareil pour l'adapter à l'installation. Pour cela se référer aux documents fournis. Les appareils livrés par TUFFIGO ne sont pas pré-réglés. Certains paramètres peuvent être différents des valeurs par défaut prévues lors de l'effacement de la mémoire. Des valeurs peuvent être modifiées lors des tests finaux en nos ateliers. L'installateur doit procéder à l'effacement total de la mémoire avant de commencer les réglages de l'appareil.
3. L'installateur doit décrire le fonctionnement de l'appareil à l'utilisateur, et s'assurer que ce dernier l'a bien pris en main.
4. Le fonctionnement des dispositifs d'alerte doit être testé en présence simultanée de l'installateur et de l'utilisateur.

Prescriptions de montage :

5. Les appareils de montage vertical doivent être fixés sur une cloison rigide, protégés de vibrations, de températures et de projections d'eau trop importantes. (0 à 40°C, IP54).
6. Les bornes de connexion des câbles doivent assurer un serrage suffisant pour assurer la bonne tenue mécanique et protéger des échauffements et des faux contacts.
7. Les câbles de signal - Sondes, sorties 0-10V, entrées 0-10V, potentiomètres de recopie, etc.. doivent être le plus éloignés possible des câbles de puissance.
8. Les câbles de signal (cf : ci-dessus) doivent être blindés, avec le blindage à la terre ou à la masse des appareils comme indiqué sur les notices correspondantes.
9. Les câbles d'alimentation entre les variateurs de fréquence et les moteurs doivent être blindés, avec le blindage à la terre.
10. Tous les câbles en général doivent satisfaire les normes en vigueur dans le Pays, en rapport avec le courant, tension et isolation requis.
11. Les appareils du type clôture électrique doivent être le plus éloignés possible des appareils.
12. Tous les contacteurs se trouvant dans la salle de commande, ou à proximité de l'appareil, doivent être équipés de filtres antiparasite type « RC ».
13. Les sorties de surveillance doivent être connectées au système d'alarme pour déclencher une alerte en cas de mauvais fonctionnement de l'appareil.
14. Un système d'alarme indépendant doit être impérativement utilisé si des pertes importantes peuvent être occasionnées par une défaillance de l'appareil.

Prescriptions d'utilisation :

15. Faire des essais réguliers des dispositifs d'alarme, en actionnant de préférence sur les capteurs plutôt que sur les boutons de test.
16. Inspecter une fois par mois l'ensemble de l'installation pour s'assurer qu'il n'y a pas d'anomalie en cours d'apparition.

TUFFIGO se dégage de toute responsabilité si les prescriptions de ce document et celles figurant dans les manuels utilisateur / installateur ne sont pas respectées.



1 – Accéder au mode INSTALLATEUR

- A) Le boîtier ATHIS 2Th doit être éteint.
- B) Maintenir le bouton appuyer et mettre sous tension.
- C) Relâcher le bouton.

2 – Description des paramètres

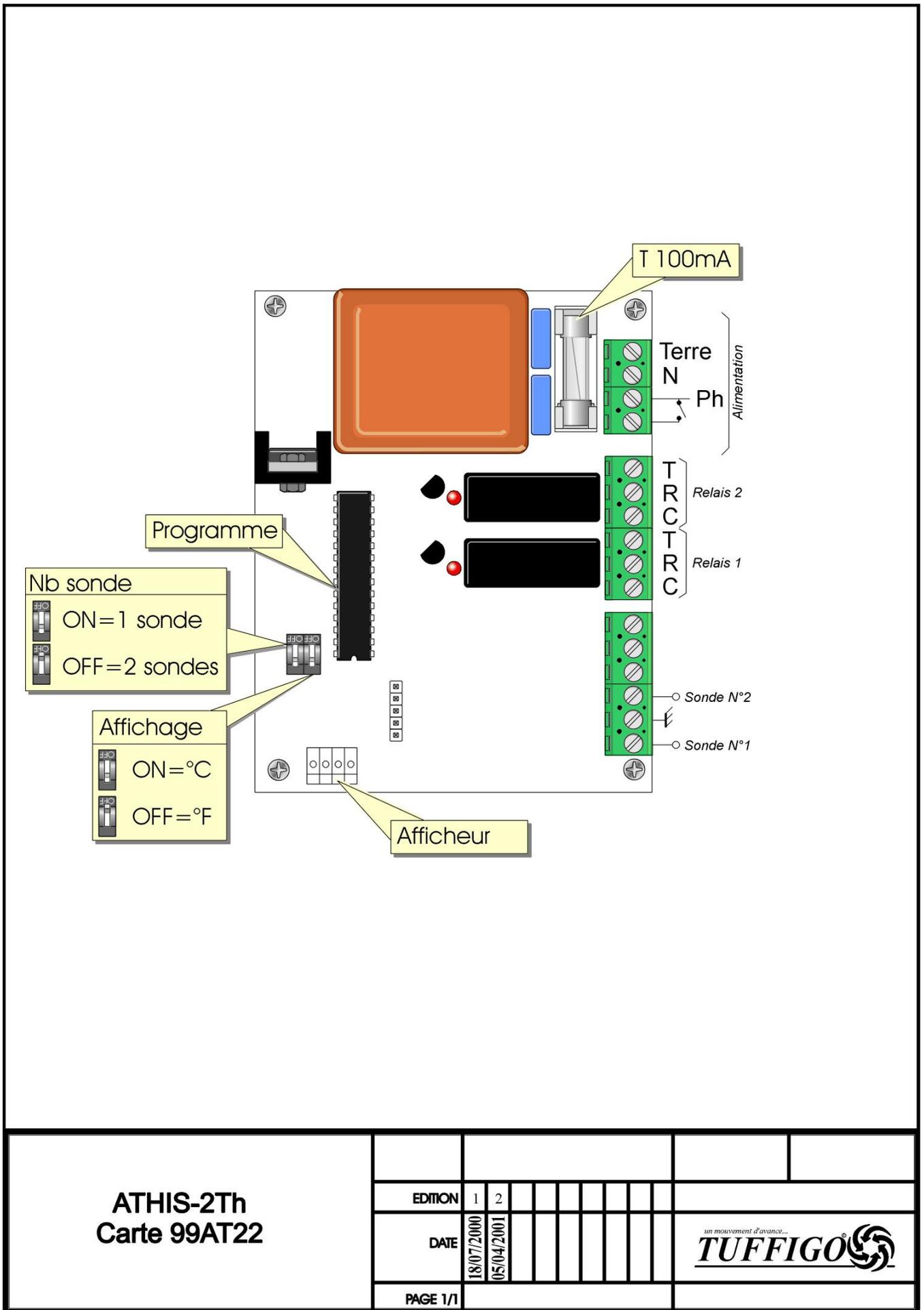
Les paramètres suivants sont indépendants pour chaque sortie.

H – Hystérésis

D – Décalage

S – Mode de fonctionnement de la sortie relais : 0=chauffage, 1=ventilation

Pour quitter le mode installateur éteindre puis rallumer le boîtier.



**ATHIS-2Th
Carte 99AT22**

EDITION	1	2								
DATE	18/07/2000	05/04/2001								
PAGE 1/1										

